



## La question de l'Eco

Avril 2013

**Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Sondage Tilder-LCI-OpinionWay** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.**

A

# Méthodologie



# Méthodologie

- ▶ Étude réalisée auprès d'un **échantillon de 1013 personnes**, représentatif de la **population française âgée de 18 ans et plus**.
- ▶ L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.
- ▶ **Mode d'interrogation**: L'échantillon a été interrogé en ligne sur système Cawi (Computer Assisted Web Interview).
- ▶ **Dates de terrain**: les interviews ont été réalisées **les 3 et 4 avril 2013**.
- ▶ OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 2 à 3 points au plus pour un échantillon de 1000 répondants.
- ▶ OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



# B

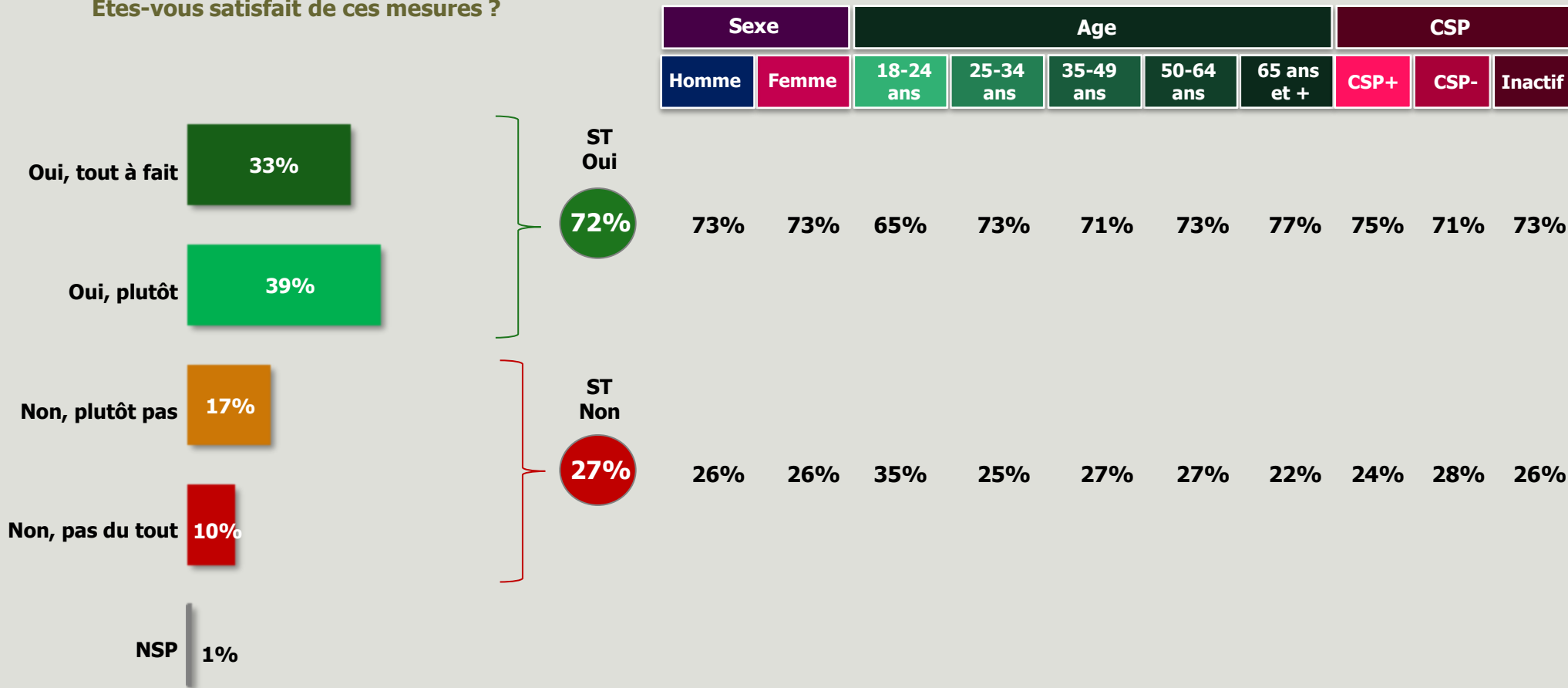
Résultats

“

# Satisfaction à l'égard des mesures annoncées par François Hollande suite aux aveux de Jérôme Cahuzac

**Q : François Hollande a annoncé des mesures suite aux aveux de Jérôme Cahuzac : interdiction de tout mandat public aux élus condamnés pour fraude fiscale ou corruption, renforcement de l'indépendance de la justice, loi pour lutter contre les conflits entre intérêts publics et intérêt privés, publication et contrôle des patrimoines des ministres et des parlementaires.**

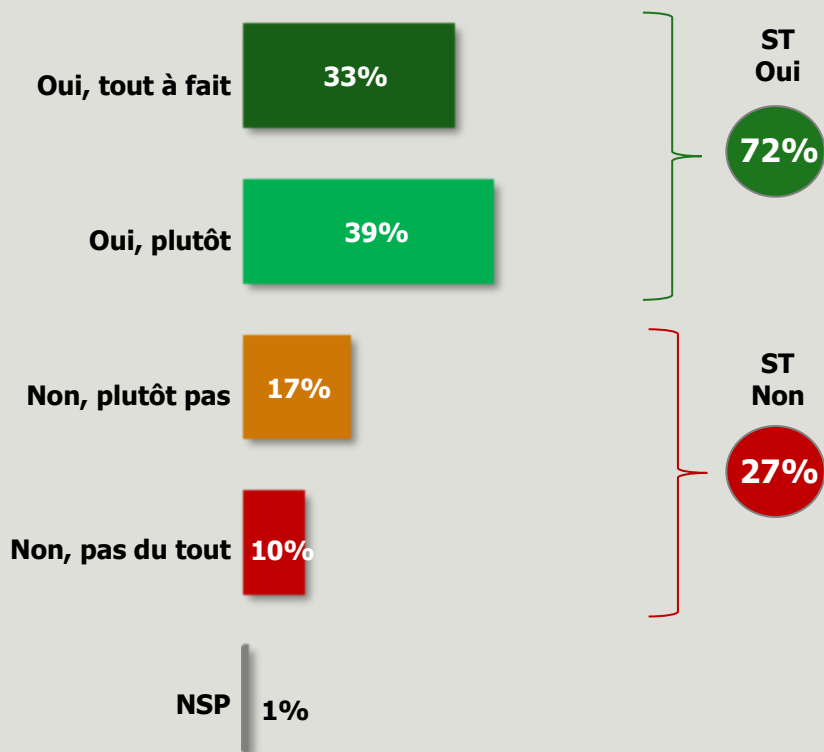
Êtes-vous satisfait de ces mesures ?



# Satisfaction à l'égard des mesures annoncées par François Hollande suite aux aveux de Jérôme Cahuzac

**Q : François Hollande a annoncé des mesures suite aux aveux de Jérôme Cahuzac : interdiction de tout mandat public aux élus condamnés pour fraude fiscale ou corruption, renforcement de l'indépendance de la justice, loi pour lutter contre les conflits entre intérêts publics et intérêt privés, publication et contrôle des patrimoines des ministres et des parlementaires.**

Êtes-vous satisfait de ces mesures ?

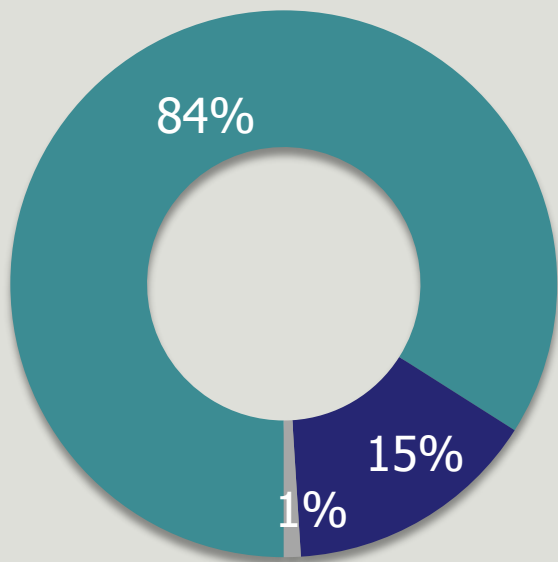





	Vote au 1 <sup>er</sup> Tour de la Présidentielle 2012					Vote au 2 <sup>nd</sup> tour	
	J.-L. Mélenchon	F. Hollande	F. Bayrou	N. Sarkozy	M. Le Pen	F. Hollande	N. Sarkozy
ST Oui	82%	91%	80%	59%	63%	87%	56%
ST Non	16%	8%	20%	41%	36%	12%	42%




# Opinion concernant les métiers auxquels doit s'appliquer la taxe à 75%

Q: Avec laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord concernant la taxe à 75% que verseront les entreprises sur les salaires supérieurs à 1 million d'euros par an ?



-  La taxe de 75% doit concerner tous les métiers
-  La taxe ne doit pas s'appliquer à certains métiers, comme les artistes et les sportifs
-  NSP

Sexe		Age					CSP		
Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP+	CSP-	Inactif

La taxe de 75% doit concerner tous les métiers 

85% 84% 76% 76% 83% 88% 93% 83% 80% 87%

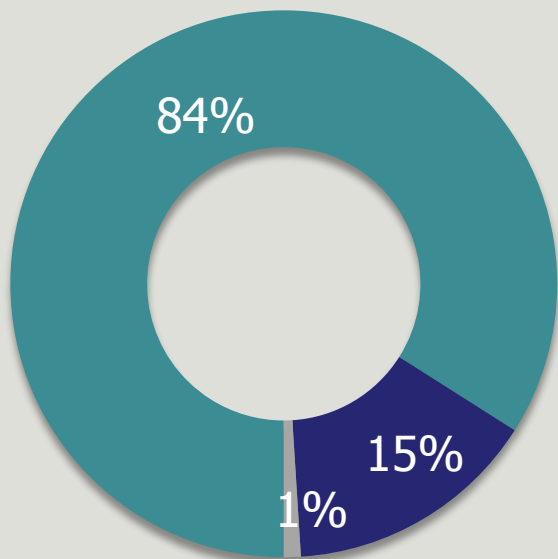
La taxe ne doit pas s'appliquer à certains métiers, comme les artistes et les sportifs 




14% 15% 24% 22% 16% 11% 6% 15% 19% 12%



# Opinion concernant les métiers auxquels doit s'appliquer la taxe à 75%

Q: Avec laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus d'accord concernant la taxe à 75% que verseront les entreprises sur les salaires supérieurs à 1 million d'euros par an ?



-  La taxe de 75% doit concerner tous les métiers
-  La taxe ne doit pas s'appliquer à certains métiers, comme les artistes et les sportifs
-  NSP

	Vote au 1 <sup>er</sup> Tour					Vote au 2 <sup>nd</sup> tour	
	J.-L. Mélenchon	F. Hollande	F. Bayrou	N. Sarkozy	M. Le Pen	F. Hollande	N. Sarkozy
La taxe de 75% doit concerner tous les métiers	87%	87%	92%	78%	79%	87%	78%
La taxe ne doit pas s'appliquer à certains métiers, comme les artistes et les sportifs	11%	12%	8%	20%	20%	12%	20%

La taxe de 75% doit concerner tous les métiers

La taxe ne doit pas s'appliquer à certains métiers, comme les artistes et les sportifs